



Credit impaye depuis 8 ans

Par naisza, le 01/10/2010 à 19:39

Bonjour,

Mon mari et moi avons contracté un crédit personnel de 5000€ chez sofinco en 2002. Nous avons remboursé que 1500€. Depuis nous avons déménagé et franchement avec les aléas de la vie nous n'en n'avons plus tenu compte. Jusqu'à aujourd'hui où un homme, huissier apparemment, m'appelle très agressif et me demande de régler la totalité d'une traite soit 3500€ soit 5000€(car intérêts) en mensualités de 320€. Je lui explique, lorsqu'il m'est possible d'en placer une, que nous sommes une famille avec 3 enfants et que nos revenus s'élèvent à 1000€/mois donc que je ne peux rembourser que 50€/mois. il m'informe qu'il ne peut pas accepter cet échéancier et qu'il vient saisir mes biens dans la semaine courante et qu'on n'aurait pas du faire le système de l'autruche, qu'on devait assumer nos responsabilités et qu'on n'avait qu'à demander à nos proches.

Que dois-je faire? et comment s'applique la loi borloo de 2003 à ce sujet? Merci